

Élèves en lycée et/ou formation techniques et professionnels (CTE) : Crédits scolaires à acquérir

Ces critères de réussite s'appliquent exclusivement aux élèves inscrits à un programme d'études techniques et professionnelles (CTE) homologué. Les élèves qui les remplissent auront droit à la mention Formation technique sur leur diplôme. Il est conseillé aux élèves de voir avec leur conseiller d'éducation (guidance counselor) s'ils sont soumis à ces exigences et dans quelles mesures elles s'appliquent à leur cas.

	Diplôme Regents	Diplôme Regents avancé
NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS		
Anglais	8	8
Sciences humaines (social studies) <i>Nombre de crédits répartis comme suit :</i> Histoire mondiale (4) Histoire des États-Unis (2) Citoyenneté et politiques publiques (1) Économie (1)	8	8
Sciences (travail en laboratoire inclus) <i>Nombre de crédits répartis comme suit :</i> Sciences de la vie (2) Sciences physiques (2) Sciences de la vie ou sciences physiques (2)	6	6
Mathématiques dont au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.).	6	6
Langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	2	6 ¹
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique (nombre de crédits par an)	4	4
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	44	44

Pensez à l'avenir
Parallèlement au travail leur permettant d'obtenir le diplôme de lycée, les élèves peuvent se préparer aux études universitaires et à l'emploi en validant les crédits scolaires et cours suivants :
Modules de cours dans une spécialité
Sciences : Huit (8) crédits scolaires <i>Regents</i> attribués après validation d'un module de cours sur au moins trois matières parmi les suivantes : environnement vivant, chimie, sciences physiques ou sciences AP
Mathématiques : Huit (8) crédits scolaires <i>Regents</i> attribués après validation d'un module de cours contenant au moins : algèbre I, géométrie et algèbre II
Cours avancés (Advanced Courses)
<ul style="list-style-type: none"> Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP) Cours donnant droit à des crédits universitaires comme ceux de <i>College Now</i> ou <i>CUNY Early College</i> Cours du programme du Baccalauréat International (IB) Cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)²
NOTE : Le nombre de crédits scolaires requis pour valider les modules de cours homologués des établissements et formations techniques et professionnels (CTE) varie selon les filières. Il est donc possible qu'on demande aux élèves de totaliser plus de 44 crédits scolaires, pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires portant mention de leur formation technique. Ce que les cours et formations techniques et professionnels (CTE) imposent est précisé dans le paragraphe (d), alinéa (6), de la Circulaire Partie 100.5 du Commissaire du Département de l'Éducation de l'État de NY. Vous trouverez une liste complète des programmes homologués de cours et formations techniques et professionnels (CTE) sur : www.p12.nysed.gov/cte/ctepolicy/approved .

¹ Les élèves, ayant suivi une formation artistique ou technique et professionnelle leur donnant droit à la mention correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) et ne sont pas obligés de passer l'épreuve de langue (LOTE). Voir au dos pour en savoir plus sur ces mentions d'une spécialité apposées au diplôme.

² Pour vous renseigner davantage sur les cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE), visitez : <http://schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm>.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)
 Pour les élèves entrant en 9^e grade en septembre 2014

Élèves en lycée et/ou formation techniques et professionnels (CTE) : Examens à réussir et notes à obtenir

Ces critères de réussite s'appliquent exclusivement aux élèves inscrits à un programme d'études techniques et professionnelles (CTE) homologué. Les élèves qui les remplissent auront droit à la mention Formation technique sur leur diplôme. Il est conseillé aux élèves de voir avec leur conseiller d'éducation (guidance counselor) s'ils sont soumis à ces exigences et dans quelles mesures elles s'appliquent à leur cas.

ÉPREUVES DES EXAMENS REGENTS	NOTES MINIMUM	
	Diplôme Regents	Diplôme Regents avancé
Anglais Tronc commun (Common Core ELA) [†]	Note plancher [^]	Note plancher [^]
Mathématiques Tronc commun (Common Core Math) [†]	Note plancher [^] à l'une des épreuves de mathématiques : <ul style="list-style-type: none"> Algèbre I, Géométrie OU Algèbre II 	Note plancher [^] aux trois épreuves de mathématiques : <ul style="list-style-type: none"> Algèbre I, Géométrie ET Algèbre II
Géographie et histoire mondiales	65 +	65 +
Institutions et histoire des États-Unis	65 +	65 +
Sciences	Au moins 65 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Environnement vivant, Sciences de la Terre, Chimie OU Sciences physiques 	Au moins 65 à deux épreuves de sciences parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Environnement vivant ET Sciences de la Terre, Chimie OU Sciences physiques
Épreuve de la Ville de New York en langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	Facultative	65 +

Pensez à l'avenir

Outre obtenir leur diplôme de lycée, les élèves peuvent montrer combien ils sont préparés aux études universitaires et à l'emploi avec les acquis suivants :

- Une note supérieure ou égale à 3 obtenue à l'examen de n'importe quel cours dit *Advanced Placement (AP)*
- La validation d'un cours donnant droit à des crédits universitaires par l'obtention d'un « C » ou d'une meilleure note
- L'obtention d'un diplôme *Regents* avancé
- L'obtention d'un diplôme avec une mention *CTE* (formation technique et professionnelle) et/ou la réussite d'un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification
- L'obtention d'un diplôme avec une mention Spécialité artistique
- Une note supérieure ou égale à 4 obtenue à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)

Épreuves de tronc commun des examens Regents

[†] L'État de New York a décidé, qu'à compter de l'année scolaire 2013-2014, les épreuves d'anglais (ELA) et de mathématiques des examens *Regents* mesureront la maîtrise, par les élèves, des programmes scolaires de tronc commun (Common Core standards).

- Les élèves, qui entrent en 9^e grade à la rentrée de 2013-2014 ou à celle des années suivantes, doivent réussir l'épreuve *Regents* d'anglais (ELA) alignée sur le programme officiel de tronc commun.
- Les élèves, qui commencent à étudier les mathématiques niveau lycée (généralement l'algèbre) en 2013-2014 ou les années suivantes, sont tenus d'en réussir la ou les épreuves *Regents* inspirées du programme officiel de tronc commun de mathématiques.

Jusqu'à janvier 2015, les élèves auront la possibilité de passer les épreuves de *Regents* de mathématiques Tronc commun (Common Core exams) et d'autres non-calquées sur ce socle commun d'apprentissage (non-Common Core exams). La note la plus élevée sera prise en compte dans l'évaluation du travail de l'élève pour voir s'il remplit les conditions requises pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires (graduation).

Pour en savoir plus sur les programmes de tronc commun (Common Core standards), allez sur <http://schools.nyc.gov/Academics/CommonCoreLibrary/ForFamilies/default.htm>

[^] Notes planchers et indicateurs de préparation aux études supérieures utilisés dans ces épreuves *Regents* seront définis après juin 2014. Consultez le site : <http://www.p12.nysed.gov/assessment/hsgen/>.

Mentions spéciales apposées aux diplômes : Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale, sur leur diplôme, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires.

- **Mention Spécialité artistique :** Pour l'obtenir, les élèves doivent capitaliser 10 crédits scolaires dans une discipline artistique (arts visuels, musique, danse ou théâtre) et passer l'épreuve d'expression artistique correspondante. Ceux qui ont reçu cette mention, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquiescer 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention Formation technique et professionnelle (CTE) :** Les élèves des programmes *CTE* d'études techniques et professionnelles homologués ont à remplir des critères d'acquisition de crédits scolaires et de réussite d'examens différents. Le total des crédits à cumuler dépend de la filière et peut dépasser 44. Ceux qui ont reçu la mention *CTE*, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquiescer 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention d'excellence :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une moyenne d'au moins 90 aux épreuves *Regents* obligatoires pour leur type de diplôme. Les examens *Regents* de Tronc commun venant d'être mis en place, il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle valeur plancher de la moyenne autorisant l'attribution de cette mention.
- **Mention Maîtrise des mathématiques (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de mathématiques. Il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle note plancher autorisant l'attribution de cette mention aux élèves qui passent les épreuves *Regents* de Tronc commun.
- **Mention Maîtrise des sciences (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de sciences.

NOTE : Les élèves handicapés ont d'autres possibilités de satisfaire les critères de réussite des examens. Consultez <http://www.p12.nysed.gov/special/>.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)
Pour les élèves entrant en 9^e grade en septembre 2014

Élèves en lycée et/ou formation techniques et professionnels (CTE) : Crédits scolaires à acquérir

Ces critères de réussite s'appliquent exclusivement aux élèves inscrits à un programme d'études techniques et professionnelles (CTE) homologué. Les élèves qui les remplissent auront droit à la mention Formation technique sur leur diplôme. Il est conseillé aux élèves de voir avec leur conseiller d'éducation (guidance counselor) s'ils sont soumis à ces exigences et dans quelles mesures elles s'appliquent à leur cas.

	Diplôme Regents	Diplôme Regents avancé
	NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS	
Anglais	8	8
Sciences humaines <i>Nombre de crédits répartis comme suit :</i> Histoire mondiale (4) Histoire des États-Unis (2) Citoyenneté et politiques publiques (1) Économie (1)	8	8
Sciences (travail en laboratoire inclus) <i>Nombre de crédits répartis comme suit :</i> Sciences de la vie (2) Sciences physiques (2) Sciences de la vie ou sciences physiques (2)	6	6
Mathématiques dont au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.).	6	6
Langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	2	6*
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique (nombre de crédits par an)	4	4
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	Supérieure ou égale à 44	Supérieure ou égale à 44

Pensez à l'avenir

Parallèlement au travail leur permettant d'obtenir le diplôme de lycée, les élèves peuvent se préparer aux études universitaires et à l'emploi en validant les crédits scolaires et cours suivants :

Modules de cours dans une spécialité

Sciences : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins trois matières parmi les suivantes : environnement vivant, chimie, sciences physiques ou sciences AP

Mathématiques : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours contenant au moins : algèbre I, géométrie et algèbre II

Cours avancés (Advanced Courses)

- Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP)
- Cours donnant droit à des crédits universitaires comme ceux de *College Now* ou *CUNY Early College*
- Cours du programme du Baccalauréat International (IB)
- Cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)**

À NOTER : Le nombre de crédits scolaires requis pour valider les modules de cours homologués des établissements et formations techniques et professionnels (CTE) varie selon les filières. Il est donc possible qu'on demande aux élèves de totaliser plus de 44 crédits scolaires, pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires portant mention de leur formation technique. Ce que les cours et formations techniques et professionnels (CTE) imposent est précisé dans le paragraphe (d), alinéa (6), de la Circulaire Partie 100.5 du Commissaire du Département de l'Éducation de l'État de NY. Vous trouverez une liste complète des programmes homologués de cours et formations techniques et professionnels (CTE) sur : www.p12.nysed.gov/cte/ctepolicy/.

* Les élèves, ayant suivi une formation artistique ou technique et professionnelle leur donnant droit à la mention correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) et ne sont pas obligés de passer l'épreuve de langue (LOTE). Voir au dos pour en savoir plus ces mentions d'une spécialité apposées au diplôme.

** Pour vous renseigner davantage sur les cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE), visitez : <http://schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm>.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION) pour les élèves entrant en 9^e grade en septembre 2013

Élèves en lycée et/ou formation techniques et professionnels (CTE) : Examens à réussir et notes à obtenir[†]

Ces critères de réussite s'appliquent exclusivement aux élèves inscrits à un programme d'études techniques et professionnelles (CTE) homologué. Les élèves qui les remplissent auront droit à la mention Formation technique sur leur diplôme. Il est conseillé aux élèves de voir avec leur conseiller d'éducation (guidance counselor) s'ils sont soumis à ces exigences et dans quelles mesures elles s'appliquent à leur cas.

ÉPREUVES DES EXAMENS REGENTS	Diplôme Regents	Diplôme Regents avancé
	NOTES MINIMUM	
Anglais Tronc commun (Common Core ELA) [†]	Note plancher [^]	Note plancher [^]
Mathématiques Tronc commun (Common Core Math) [†]	Note plancher [^] à l'une des épreuves de mathématiques : <ul style="list-style-type: none"> Algèbre I, Géométrie OU Algèbre II 	Note plancher [^] aux trois épreuves de mathématiques : <ul style="list-style-type: none"> Algèbre I, Géométrie ET Algèbre II
Géographie et histoire mondiales	Supérieure ou égale à 65	Supérieure ou égale à 65
Institutions et histoire des États-Unis	Supérieure ou égale à 65	Supérieure ou égale à 65
Sciences	Au moins 65 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Environnement vivant, Sciences de la Terre, Chimie OU Sciences physiques 	Au moins 65 à deux épreuves de sciences parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Environnement vivant ET Sciences de la Terre, Chimie OU Sciences physiques
Épreuve de la Ville de New York en langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	Facultative	Supérieure ou égale à 65

Pensez à l'avenir

Outre obtenir leur diplôme de lycée, les élèves peuvent montrer combien ils sont préparés aux études universitaires et à l'emploi avec les acquis suivants :

- Une note supérieure ou égale à 3 obtenue à l'examen de n'importe quel cours dit *Advanced Placement (AP)*
- La validation d'un cours donnant droit à des crédits universitaires par l'obtention d'un « C » ou d'une meilleure note
- L'obtention d'un diplôme *Regents* avancé
- L'obtention d'un diplôme avec une mention *CTE* (formation technique et professionnelle) et/ou la réussite d'un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification
- L'obtention d'un diplôme avec une mention Spécialité artistique
- Une note supérieure ou égale à 4 obtenue à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)

Épreuves de tronc commun des examens Regents

[†] L'État de New York a décidé, qu'à compter de l'année scolaire 2013-2014, les épreuves d'anglais (ELA) et de mathématiques des examens *Regents* mesureront la maîtrise, par les élèves, des programmes scolaires de tronc commun (Common Core standards).

- Les élèves, qui entrent en 9^e grade à la rentrée 2013 et à celle des années suivantes, doivent réussir l'épreuve *Regents* d'anglais (ELA) alignée sur le programme officiel de tronc commun.
- Ceux, qui commencent à étudier les mathématiques niveau lycée (généralement l'algèbre) en 2013-2014 ou les années suivantes, sont tenus d'en réussir la ou les épreuves *Regents* inspirées du programme officiel de tronc commun de mathématiques.

Règle applicable uniquement aux sessions de juin et d'août 2014 : pour réussir les épreuves *Regents* d'anglais (ELA) et de mathématiques, les élèves auront le choix entre les épreuves de Tronc commun (Common Core exams) et d'autres non-calquées sur ce socle commun d'apprentissage (non-Common Core exams).

Pour en savoir plus sur les programmes de tronc commun (Common Core standards), allez sur <http://schools.nyc.gov/Academics/CommonCoreLibrary/ForFamilies/default.htm>.

[^]Notes planchers et indicateurs de préparation aux études supérieures utilisés dans ces épreuves *Regents* seront définis après juin 2014. Consultez le site : <http://www.p12.nysed.gov/assessment/hsgen/>.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLOME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION) pour les élèves entrant en 9^e grade en septembre 2013

Mentions spéciales apposées aux diplômes : Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale, sur leur diplôme, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires.

- **Mention Spécialité artistique :** Pour l'obtenir, les élèves doivent capitaliser 10 crédits scolaires dans une discipline artistique (arts visuels, musique, danse ou théâtre) et passer l'épreuve d'expression artistique correspondante. Ceux qui ont reçu cette mention, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention Formation technique et professionnelle (CTE) :** Les élèves des programmes *CTE* d'études techniques et professionnelles homologués ont à remplir des critères d'acquisition de crédits scolaires et de réussite d'examens différents. Le total des crédits à cumuler dépend de la filière et peut dépasser 44. Ceux qui ont reçu la mention *CTE*, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention d'excellence :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une moyenne d'au moins 90 aux épreuves *Regents* obligatoires pour leur type de diplôme. Les examens *Regents* de Tronc commun venant d'être mis en place, il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle valeur plancher de la moyenne autorisant l'attribution de cette mention.
- **Mention Maîtrise des mathématiques (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de mathématiques. Il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle note plancher autorisant l'attribution de cette mention aux élèves qui passent les épreuves *Regents* de Tronc commun.
- **Mention Maîtrise des sciences (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de sciences.

REMARQUE : Les élèves handicapés ont d'autres possibilités de satisfaire les critères de réussite des examens. Consultez <http://www.p12.nysed.gov/specialed/>.

Élèves en formation technique et professionnelle : Crédits requis†

Ces conditions s'appliquent uniquement aux élèves inscrits dans un programme d'étude technique et professionnelle (CTE). Les élèves qui répondent à ces conditions auront droit à un cachet technique ajouté à leur diplôme. Les élèves sont tenus de consulter leur conseiller d'éducation (guidance counselor) pour s'assurer si ces conditions s'appliquent à eux.

	Diplôme Regents		Diplôme Regents avancé		Pensez au futur	
	NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS				Modules de matières spécifiques	Cours avancés
Anglais	8				<p>En plus de l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires, les élèves peuvent se préparer aux études supérieures et à l'emploi en finissant avec succès :</p> <p>Sciences : 8 crédits scolaires validant le niveau Regents, notamment un module qui comprend au moins trois matières parmi les matières suivantes : l'environnement vivant, la chimie, la physique ou des cours avancés de sciences</p> <p>Mathématiques : 8 crédits scolaires validant le niveau Regents, notamment un module qui comprend au moins les matières suivantes : l'algèbre intégrée, la géométrie et l'algèbre 2/la trigonométrie^{^^}</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours avancés de niveau universitaire (AP) • Cours validant des crédits universitaires, notamment ceux proposés par les programmes College Now ou CUNY Early College • Cours du baccalauréat international (IB) • Cours de préparation aux études supérieures certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)^{^^^}
Études sociales	8					
Histoire mondiale	4					
Histoire des États-Unis	2					
Économie	1					
Participation au gouvernement	1					
Sciences (y compris en laboratoire)	6					
Sciences de la vie	2					
Sciences physiques	2					
Sciences de la vie ou sciences physiques	2					
Mathématiques	6*					
Langues autres que l'anglais (LOTE)	2		6**			
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2 [^]					
Éducation à la santé et éducation physique	5					
Éducation physique	4					
Éducation à la santé	1					
Cours à options	7+					
Total	44+		44+			

Remarque : Le nombre de crédits scolaires requis pour les module CTE approuvés par l'État varie selon le programme spécifique d'étude. Les élèves peuvent donc avoir à accumuler un total de plus de 44 crédits pour obtenir un diplôme de fin d'études avec un cachet technique.

Diplômes agréés

- Les élèves peuvent décrocher un diplôme Regents ou un diplôme Regents avancé avec *mention d'honneur* s'ils obtiennent 90+ de moyenne aux examens Regents obligatoires.
- [^]Les élèves peuvent obtenir un diplôme Regents ou un diplôme Regents avancé avec *cachet artistique* s'ils accumulent 10 crédits scolaires à une discipline artistique (danse, musique, théâtre ou arts visuels) et réussissent à l'évaluation d'art correspondante.
- Les élèves suivant des programmes d'enseignement technique et professionnel (CTE) approuvés par l'État de New York doivent remplir les conditions alternatives d'accumulation de crédits et d'évaluation pour obtenir un *diplôme avec le cachet CTE*.

* On ne peut accorder plus de 4 crédits scolaires pour des cours de principes de base en mathématiques ou en sciences qui seront sanctionnés par un examen Regents.

** Les élèves qui convoitent un diplôme Regents avancé avec cachet artistique ou CTE ne sont tenus que d'accumuler 2 crédits dans un cours de langue autre que l'anglais et ne sont pas dans l'obligation de passer l'examen LOTE.

^{^^} Les élèves admis en automne 2013 dans des programmes CUNY et qui ne réussissent pas aux cours administrés par ces programmes peuvent être obligés de prendre des classes d'appoint ne donnant pas droit à crédit (voir www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1). Ces conditions sont susceptibles de changer et peuvent varier selon les campus. Visitez www.cuny.edu/prepare pour vous informer sur les admissions.

^{^^^}Pour en savoir plus sur les cours de préparation aux études supérieures certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE), visitez : schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm.

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES
 Pour les élèves entrant en 9^e Grade en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012

Élèves en formation technique et professionnelle : Critères d'examen†

Ces conditions s'appliquent uniquement aux élèves inscrits dans un programme d'étude CTE. Les élèves qui répondent à ces conditions auront droit à un cachet technique ajouté à leur diplôme. Les élèves sont tenus de consulter leur conseiller d'éducation (guidance counselor) pour s'assurer si ces conditions s'appliquent à eux.

CRITÈRES DES EXAMENS REGENTS	NOTES MINIMUM		Pensez au futur	
	Diplôme Regents	Diplôme Regents avancé	Critères minimum indiquant que l'élève est prêt aux études supérieures à City University of New York (CUNY) pour 2012-2013*^	Critères supplémentaires
Examen Regents d'Anglais Complet	65 +	65 +	Obtenir 75+ à l'épreuve d'anglais de l'Examen Regents*^	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir 3+ à l'un des examens des cours avancés (AP) Réussir à un cours permettant l'obtention de crédits universitaires avec une note supérieure ou égale à "C" Obtenir un diplôme Regents avancé Obtenir un diplôme avec cachet artistique Obtenir 4+ à un examen de baccalauréat international (IB) <p>**Les critères CTE sont spécifiés dans la Disposition Réglementaire 100.5(d)(6) du Commissaire. Une liste de tous les programmes d'étude CTE est accessible à :</p> <p>www.p12.nysed.gov/cte/ctepolicy/approved.html</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les élèves suivant des programmes CTE, réussir à une évaluation technique reconnue par l'industrie pour l'obtention d'une licence et/ou d'une certification
Examen Regents de mathématiques***	65 + à l'une des épreuves des examens Regents de mathématiques	65 + à : <ul style="list-style-type: none"> l'algèbre intégrée la géométrie ET l'algèbre 2/la trigonométrie 	Obtenir 80+ à au moins un examen Regents de mathématiques pertinent*^	
Examen Regents d'histoire et de géographie mondiales	65 +	65 +		
Examen Regents d'histoire et de gouvernement des États-Unis.	65 +	65 +		
Examen Regents de sciences	65+ à l'une des épreuves des examens Regents des Sciences	65 + à : <ul style="list-style-type: none"> l'environnement vivant ET la chimie, les sciences de la Terre ou la physique 		
Examen de langues autres que l'anglais (LOTE)		65 +		
Examen d'évaluation technique basée sur les critères standards reconnus au niveau national**	Note suffisante pour réussir	Note suffisante pour réussir		

† Les élèves peuvent satisfaire les conditions pour l'obtention du diplôme Regents en obtenant certaines notes à d'autres types d'examens tels que les examens de cours avancés et les épreuves des matières SAT entre autres. Les élèves convoitant un diplôme Regents avancé et/ou un diplôme avec mention d'honneur peuvent avoir recours à un maximum de deux examens alternatifs agréés par le NYSED en vue d'obtention de leur diplôme.

*^ Les élèves peuvent également démontrer qu'ils sont prêts aux études supérieures en répondant aux critères d'examens alternatifs de CUNY, notamment SAT, ACT et l'examen d'évaluation de CUNY (CAT). Les élèves admis en automne 2013 dans des programmes CUNY et qui ne répondent pas à ces critères peuvent être obligés de prendre des classes d'appoint ne donnant pas droit à crédit. (Voir www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1.) Ces conditions sont susceptibles de changer et peuvent varier selon les campus. Visitez www.cuny.edu/prepare pour vous informer sur les admissions.

***Les élèves qui ont réussi aux examens Regents de mathématiques A ou de mathématiques B doivent consulter les critères précédents des examens alternatifs permettant l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.
Les épreuves de mathématiques A et de mathématiques B ont été administrées pour la dernière fois respectivement en janvier 2009 et en juin 2010.

REMARQUE : À commencer par la promotion d'élèves entrant en 9^e grade en 2008, le diplôme local ne sera plus disponible pour les élèves en enseignement général. Les élèves doivent réussir à tous les examens Regents obligatoires avec une note égale ou supérieure à 65 pour pouvoir décrocher un diplôme Regents ou un diplôme Regents avancé.

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES
 Pour les élèves entrant en 9^e Grade en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012